

DÉLIBÉRATION n° 2025-035 de la séance du 13/11/2025

OBJET : Rapport sur la situation en matière de développement durable au Centre de gestion

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi treize novembre à dix heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique s'est réuni à Pont-Château, sous la présidence de M. Philip SQUELARD, Président.

Nombre de membres en exercice de l'Assemblée : 34. Le quorum est de 17.
Nombre de présents : 16 Nombre de voix : 26

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Philip SQUELARD, Nicolas CRIAUD, Jean-Michel BUF, Karine PAVIZA, Emmanuel TERRIEN, Marie-Irène BRIAND-BOUIN, Anne-Marie CORDIER, Philippe JOUNY, Frédéric MILLET, Jean-Louis MOGAN, Jean-Pierre POSSOZ, Jacques PRAUD, Yvon LERAT, Bernard LEBEAU, Rodolphe AMAILLAND, Carole FEUNTEN-GRELAUD.

ÉTAIENT EXCUSÉS ET ONT DONNÉ POUVOIR :

M. Emmanuel RIVERY a donné pouvoir à M. Jean-Michel BUF,
Mme Lydie MAHÉ a donné pouvoir à M. Bernard LEBEAU,
M. Philippe BABONNEAU a donné pouvoir à M. Jacques PRAUD,
M. Claude CAUDAL a donné pouvoir à Mme Anne-Marie CORDIER,
Mme Claire HUGUES a donné pouvoir à M. Rodolphe AMAILLAND,
Mme Christelle BRAUD a donné pouvoir à M. Emmanuel TERRIEN,
M. Driss SAÏD a donné pouvoir à Mme Carole FEUNTEN-GRELAUD,
M. Pascal PRAS a donné pouvoir à M. Philip SQUELARD,
Mme Pascale BRIAND a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA,
Mme Aïcha BASSAL a donné pouvoir à M. Yvon LERAT.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mmes et MM. Xavier BONNET, Edith MARGUIN, Sylvain SCHERER, Alain VEY, Agnès DUHEM-BOURGEAIS, Christophe JOUIN, Barbara NOURRY, Laurent DEJOIE.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Pour la Direction des finances publiques :

Mme Stéphanie JAFFRENNOU, comptable assignataire,
M. Jérémie TESSIER, conseiller aux décideurs locaux.

Pour le Centre de gestion :

Mme Hélène GUILLET, directrice générale des services,
M. Yannick BONNET, directeur délégué Attractivité de l'emploi et transition des organisations,
Mme Sonia BOUCETTA, directrice déléguée, Qualité de vie et conditions de travail,
Mme Juliette BOYÉ, directrice déléguée Prospective et performance,
Mme Isabelle CONTREMOULIN, directrice déléguée, Développement territorial et relations aux publics,
Mme Florence HERBERT, directrice déléguée Expertise et pilotage RH,
M. Laurent TURQUOIS, directeur délégué Innovations sociales,
Mme Ghislaine LAUNAY, cheffe de service Secrétariat général.

À l'unanimité, M. Bernard LEBEAU a été désigné secrétaire de séance.

Rapport sur la situation en matière de développement durable au Centre de gestion

EXPOSÉ

L'instruction budgétaire M57 requiert l'obligation de présenter préalablement aux débats sur le projet de budget, un rapport sur la situation en matière de développement durable tel que prévu à l'article L 5217-10-2 du Code général des collectivités territoriales.

L'intention est de mettre en avant les programmes territoriaux susceptibles de contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable à l'horizon 2030, tels qu'adoptés le 25 septembre 2015 par l'assemblée générale des Nations-Unies.

Cette disposition vise également à ce que les objectifs de développement durable soient intégrés dans le débat d'orientation budgétaire.

Or en 2025, le développement durable s'impose plus que jamais comme un impératif collectif, à la croisée des enjeux environnementaux, sociaux et économiques. Alors que le monde traverse une période marquée par des ralentissements et des crises multidimensionnelles, les défis se multiplient et les objectifs de développement durable des Nations Unies peinent à se concrétiser à la hauteur des attentes.

En France, les récentes crises sociales rappellent l'urgence de concilier justice sociale et transition écologique, sous peine de voir les populations les plus vulnérables payer le prix fort des transformations nécessaires et les inégalités s'accroître.

Face à ces constats, les collectivités locales sont des acteurs clés pour impulser une dynamique vertueuse. Leur proximité avec les citoyens et leur capacité à agir sur les trois piliers du développement durable — environnemental, social et économique — en font des laboratoires indispensables pour innover, expérimenter et ancrer le changement des pratiques. Chaque territoire a un rôle à jouer pour transformer les défis en opportunités.

Organe de mutualisation et d'action collective, le Centre de gestion s'inscrit dans cette ambition, pour lui-même et comme soutien des employeurs publics du territoire. Le présent rapport met en valeur sa contribution au développement durable, en accord avec sa raison d'être et son projet de mandat et initie la structuration d'une politique en faveur des transitions et de la soutenabilité de notre action.

Après un rappel du cadre de référence du développement durable, le rapport ci-annexé met en lumière le bilan des actions menées par le Centre de gestion sous le prisme de huit objectifs de développement durable, choisis en cohérence avec son périmètre, son ambition et son action.

DÉLIBÉRÉ

Le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique, après en avoir délibéré à l'unanimité, soit 26 voix pour :

- **Prend acte** de la présentation du rapport sur la situation en matière de développement durable au Centre de gestion, joint en annexe de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président,



Philip SQUELARD